



COMMISSION DE GESTION DES COMPÉTITIONS et DES RÈGLEMENTS

ORGANISATION DES FINALES

La Commission de Gestion des Compétitions et des Règlements s'est réunie le mardi 30 mars 2019 à 20h00 au District du Gers, en présence de Monsieur MARTINON Martial, Président du « Pôle Formation et Développement », où un point de cette réunion concernait l'organisation des finales de Coupes et Challenge du District du Gers.

La Commission rappelle un point précis du Règlement des Coupes Départementales :

Article 26.- Organisation des finales

L'organisation sportive des finales reste de la seule compétence de la Commission Départementale de Gestion des Compétitions et des Règlements.

L'aspect évènementiel sera géré par le Pôle Formation et développement du District

La Commission Départementale de l'Arbitrage veillera à pourvoir au nombre suffisant d'arbitres pour chacune des compétitions.

La Commission Départementale des Délégués veillera à fournir un délégué par rencontre.

Après consultation de chaque membre de la commission, il a été validé les points suivants :

Le site retenu pour les rencontres est le Complexe Éric CARRIERE à AUCH.

Elles se dérouleront comme suit :

SAMEDI 01 JUIN 2019 :

15H00 : COUPE DU GERS U15

17H30 : COUPE DES RESERVES

20H00 : COUPE DU GERS FÉMININES

DIMANCHE 02 JUIN 2019 :

15H00 : CHALLENGE DU DISTRICT

17H30 : COUPE SAVOLDELLI

SAMEDI 08 JUIN 2019 :

17H30 : COUPE DU GERS U17

20H00 : COUPE DU GERS SÉNIORS

F. BRANA

Président Commission de Gestion des Compétitions et
des Règlements et des Règlements